



**COMMUNE DE MARQUILLIES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, le Conseil Municipal de la Commune de MARQUILLIES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Éric BOCQUET, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, laquelle convocation a été affichée publiquement, conformément à la loi.

**Conseillers Municipaux en exercice : 19**

**Présents :** Mme Monique CORNILLE, M. Pierre PAPEGHIN, Mme GILOTEAUX Séverine, Mme Blandine MORTREUX, M. Damien DELEFORTRIE, M. Éric BOCQUET, M. Cyril HAVET, Mme Louissette MAILLY, M. Jacques RIBAILLE, M. Francis RAULT, Mme Viviane DELEVALLÉE, Mme Catherine DELABY, M. Yves LEFRANCO, M. Laurent BUISINE, Mme Marie-Christine DEWAST, M. Sébastien DEFECHEUREUX, M. Philippe MAURICE, Mme Thérèse LESAGE, Mme Sylvie POUCHAIN

**Ont donné Pouvoir :**

**Absents :**

---

**Délibération n°17/26**

**Objet : Élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**

Monsieur le Maire précise désormais que, dans le cadre de la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, il convient de procéder à l'élection des Conseillers municipaux en exercice qui seront appelés à siéger en tant qu'Administrateurs au sein de cet établissement public.

Après débats et échanges, l'Assemblée délibérante décide, à l'unanimité :

- de valider les Articles suivants

**ARTICLE 1 : SCRUTIN PUBLIC**

Le Conseil Municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des Conseillers membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

**ARTICLE 2 : L'ÉLECTION DES MEMBRES**

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour l'élection des Conseillers municipaux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, et en conformité avec les dispositions du code, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein du Conseil d'Administration :

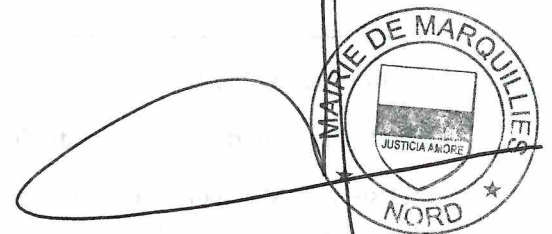
1 - DELEVALLÉE Viviane
2 - DEWAST Marie-Christine
3 - RIBAILLE Jacques
4 - PAPEGHIN Pierre
5 - POUCHAIN Sylvie
6 - GILOTEAUX Séverine
7 - LEFRANCQ Yves
8 - MAILLY Louissette

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré à Marquillies, les jours, mois et an susdits.

Le 29 avril 2026

Le Maire



Éric BOCQUET

Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, comme son affichage public. Il informe que la présente élection peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de cinq jours à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication